

L'EXPERTISE EN TOUTE CONFIANCE.

LORS DE LA SURVENANCE D'UN CAS DE PRÉVOYANCE, LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE DE NOS ASSURÉS EST AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS. NOUS NOUS ENGAGEONS CHAQUE JOUR À ATTEINDRE CET OBJECTIF AMBITIEUX. N'HÉSITE PAS À NOUS CONTACTER SI TU AS DES QUESTIONS OU DES DEMANDES SPÉCIFIQUES AU SUJET DE LA CAISSE DE PENSION. TU TROUVERAS DE PLUS AMPLES INFORMATIONS AINSI QUE NOTRE RÈGLEMENT DANS INSIDE.

CETTE PUBLICATION REVÊT UN CARACTÈRE PUREMENT INFORMATIF. LES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES DE LA CAISSE DE PENSION SONT APPLICABLES DANS TOUS LES CAS.

FICHE D'INFORMATION

SALAIRE ASSURÉ

CHEZ NOUS, LA DÉDUCTION DE COORDINATION POUR LES TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL EST PLUS AVANTAGEUSE QUE DANS LE RÉGIME MINIMAL LPP.



CAISSE DE PENSION HIRSLANDEN
BOULEVARD LILIENTHAL 2
8152 GLATTPARK
T +41 44 388 85 62 / 63
PENSIONSKASSE@HIRSLANDEN.CH

PLUS LE SALAIRE ASSURÉ EST IMPORTANT, PLUS LES PRESTATIONS ULTÉRIEURES SERONT ÉLEVÉES

Résolument tournée vers l'avenir et consciente des besoins individuels de ses assurés, la Caisse de pension Hirslanden propose un modèle de déduction de coordination particulièrement avantageux pour les salariés à temps partiel.

SALAIRE ANNUEL/SALAIRE AVS

Le salaire annuel correspond au salaire cotisant calculé sur une année entière. Les composantes occasionnelles du salaire ne sont pas prises en compte.

DÉDUCTION DE COORDINATION

Une partie de ton salaire est déjà couverte dans le cadre de l'AVS. C'est la raison pour laquelle le salaire AVS est diminué du montant de coordination. La déduction de coordination sert à déterminer le salaire assuré auprès de la caisse de pension. Elle s'élève à 20% du salaire annuel, majoré de 40% de la rente de vieillesse AVS maximale. Le plafond du montant de coordination correspond à la rente de vieillesse AVS maximale.

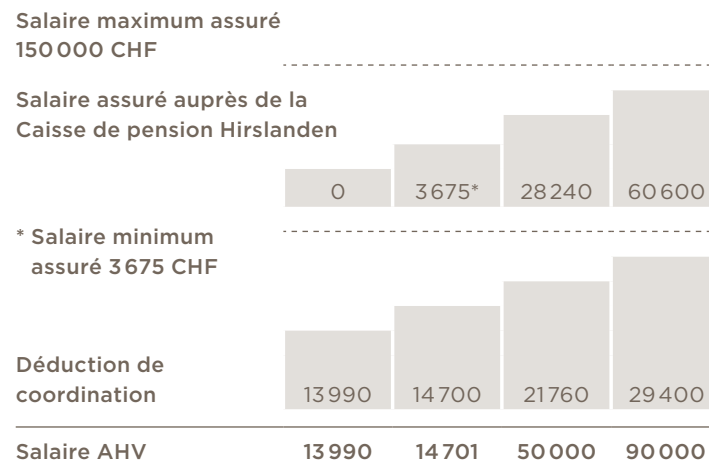
SALAIRE ASSURÉ

Le salaire assuré (salaire AVS - déduction de coordination = salaire assuré) sert de base de calcul des bonifications de vieillesse et des prestations d'assurance. Les cotisations d'épargne affectées à la constitution du capital sont calculées sur cette base. Le salaire assuré s'obtient en déduisant le montant de coordination du salaire AVS ou du salaire annuel pris en compte.

Pour toute question ou besoin de clarification concernant ta prévoyance, adresse-toi aux membres du personnel de la Caisse de pension Hirslanden: T +41 44 388 85 63 ou T +41 44 388 85 62.

EXEMPLES DE COORDINATION DU SALAIRE

Les personnes qui travaillent à temps partiel perçoivent en général un salaire relativement bas, ce qui a une incidence sur le montant de la déduction de coordination. Notre caisse de pension assure les salaires à partir de 14 700 CHF.



EXEMPLES DE PLAFONNEMENT DU SALAIRE

Pour les salaires plus élevés, le salaire assuré est plafonné comme suit:

